

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

AMENDEMENT

N° CF48

présenté par
M. Bouloux, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 41, substituer aux mots :

« conformément à »,

les mots :

« en application de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette modification vise à clarifier le texte.